



SNCL infos

SNCL INFOS N° 11 du 18/02/08 au 02/03/08

Agissez pour la défense de vos droits

Vous refusez d'être noté par vos élèves ou leurs parents ?



Vous n'acceptez pas que vos compétences professionnelles puissent être mises en cause par des jeunes ou des adultes qui n'ont ni aptitude, ni capacité, ni légitimité pour vous évaluer ?

Alors devenez acteur de la défense de vos droits :

- **demandez au SNCL-FAEN le modèle** de demande de ne pas figurer sur le site Internet de « notation » des enseignants ou d'en être retiré si vous y figurez.
- **faites connaître l'action lancée par le SNCL-FAEN** à vos collègues et incitez-les à effectuer la même démarche.

Parce qu'il vaut mieux « prévenir que guérir », **n'attendez pas de figurer sur le site Internet pour envoyer votre demande.**

Stages rémunérés



Le décret relatif à la "gratification et au suivi des stages en entreprise" a été publié au journal officiel le 1^{er} février 2008.

Il prévoit pour les **stages supérieurs à 3 mois** seulement, le versement d'une **gratification** (à ne pas confondre avec un salaire) fixée, en l'absence de convention de branche ou accord professionnel étendu, à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale (**30 % du SMIC**). Elle est due à compter du premier jour du stage et est **versée mensuellement** sans préjudice du remboursement de frais engagés pour effectuer le stage et des avantages offerts (restauration, hébergement, transport).

En cas de suspension ou de résiliation, le montant est proratisé en fonction de la durée du stage effectuée.

Le décret contraint en outre l'entreprise à établir et à tenir à jour la liste des conventions de stage qu'elle a conclues.

Les stages peuvent être effectués dans des associations, entreprises publiques ou EPIC (établissement à caractère industriel et commercial).



Professeurs de langues vivantes

Dans le **SNCL Infos n°10**, nous écrivions que « Quelle que soit la langue enseignée, les professeurs sont face au même nombre d'élèves pendant leur heure de cours que leurs collègues ».



Nous avons oublié de préciser que cette affirmation, que chacun appréciera à sa juste valeur, provenait de la « **Note d'information** » du Ministère datée de janvier 2008 .

Nous vous prions donc de bien vouloir nous en excuser.

Enseignant insulté

Prenez connaissance de notre communiqué de presse (Rubrique « **Actualités** » du site SNCL) concernant le professeur qui doit comparaître devant la justice le 27 mars, suite à la gifle qu'il a donnée à un élève qui l'avait insulté.

Signez et faites signer la pétition de soutien que vous trouverez dans la rubrique « **Nos dossiers** » de la page d'accueil du site SNCL.

Connaissances historiques

L'hebdomadaire *Marianne* se fait l'écho d'un sondage qui a demandé à nos voisins d'Outre-Manche de préciser l'appartenance au domaine de l'histoire ou de la fiction de personnes célèbres.



Parmi les résultats, on note que pour 58% des Britanniques, Sherlock Holmes a réellement vécu, alors que pour 47% Richard Cœur de Lion n'existe que dans « Les Aventures de Robin des Bois » et que pour 23% Churchill n'a jamais existé.

Réforme des lycées : une remise en cause des filières



Il semblerait que la filière S fasse aujourd'hui ombrage aux filières L et ES et que le gouvernement veuille casser cette image.

On se doit de souligner deux aspects importants :

1 - La France et même l'Europe manquent cruellement de cerveaux scientifiques et la filière créée aux dépens des séries C et D de l'époque avait justement vocation à attirer plus d'élèves, notamment des filles.



2 - La filière S est devenue la valeur refuge comme a pu l'être en son temps la classe de latinistes ou de germanistes.

Le dernier rapport de l'inspection générale mentionne que le **caractère élitiste de la série** serait **responsable du désintérêt croissant pour les sciences** mais il admet que **le caractère expérimental permettrait de contrecarrer partiellement ce désintérêt.**

C'est à notre avis une juste analyse, le caractère abstrait, théorique et demandant beaucoup d'efforts et de travail rebute nombre de candidats qui, par contre, prennent du plaisir dans l'expérimentation, la découverte, le concret.

Le SNCL a toujours souhaité la mise en œuvre dans des conditions satisfaisantes des pratiques expérimentales tant en physique-chimie qu'en SVT. **Ce constat conforte donc nos demandes .**

Alors faut-il ou non réformer l'existant ?

Le SNCL préconise l'instauration de véritables passerelles entre les différentes voies et entre les différentes filières. Un tronc commun pourrait, certes, aider au décroisement mais nous ne pensons pas pour autant que la disparition des filières soit la solution au problème.

La véritable question est : « **Pourquoi un tel désintérêt pour certaines filières** » ?



La philosophie du tronc commun pour tous présenterait certes **l'intérêt d'une culture générale commune à tous les élèves**, comme en seconde, **et faciliterait les changements d'orientation.** Reste à connaître les matières, et leurs horaires, permettant de définir ce tronc commun et, là, le rapport renvoie à la création d'un groupe de travail !

Certaines matières, dites à tort secondaires, pourraient faire les frais de cette réforme qui

n'assurerait plus le minimum culturel « vital »...

Comment amener, par le système du tronc commun, tous les lycéens au bac, si ce n'est en alignant les exigences communes sur les plus faibles ?

La priorité est donc de définir ce qu'il y aurait dans ce tronc commun et quels seraient les coefficients dans l'évaluation finale.



Le rapport préconise la mise en place **d'un module d'aide à l'orientation** en seconde pour le cycle terminal, sous forme d'une séquence par trimestre . Ces modules sont censés guider les élèves dans leurs choix par une orientation positive. Il faut savoir qu'ils ont quand même aujourd'hui la possibilité de rencontrer les COP, d'aller au CIO, d'accéder à toute information sur les filières par Internet, ...bref, toute une panoplie d'actions suffisantes de notre point de vue, **l'enseignant n'ayant pas à se substituer aux personnels les plus qualifiés** pour informer sur le sujet.

Pour le cycle terminal, il est préconisé le fameux **tronc commun**, mais semble-t-il modulable, sur lequel se grefferaient des **disciplines d'approfondissement**, choisies par les élèves, qui, en première, auraient une moindre importance et ne pourraient en aucun cas empêcher le passage en terminale.

Ces disciplines d'approfondissement seraient de 2 ordres, les **mineures** (bloc horaire de 1 h 30 à 2 h) et les **majeures** (bloc horaire de 3 à 4 h). Ces dernières prendraient en terminale le pas sur le tronc commun et l'évaluation de l'ensemble déciderait de l'obtention ou non du baccalauréat.



Si un socle commun des connaissances peut être utile à la poursuite de quelque étude que ce soit, **cette proposition sonnerait le glas des séries**, même si le rapporteur s'en défend, **et finalement nivellerait par le bas.** Il nous semble que le maintien des filières bien identifiées, tout en essayant de rapprocher les programmes des matières dites fondamentales et transversales suffirait à assouplir le système sans le dénaturer.

L'éducation nationale n'a que trop connu de réformes inspirées par des chercheurs des sciences de l'éducation, par des ministres en quête de reconnaissance et en proie aux sempiternelles économies budgétaires, par des administratifs attachés à des rapports et analyses statistiques.

Si la réforme doit se faire, c'est dans la concertation, dans l'intérêt de tous. A l'arrivée, c'est la Nation qui sera gagnante. **Prenons le temps de la réflexion et évitons les erreurs du passé.**

